

Compte rendu du Conseil Municipal du Jeudi 11 Avril 2024

La Ville de Petit-Bourg a voté son budget primitif 2024 en équilibre avec l'ambition de faire de Petit-Bourg, une Terre d'avenir et une Ville qui se réalise !

Temps fort de la démocratie locale, les conseillers municipaux se sont réunis lors du 3ème Conseil Municipal de l'année. Mme Jocelyne BOURGUIGNON, élue déléguée aux Affaires Financières de la Ville a présenté la juste concordance des résultats du compte de gestion de l'année écoulée à celui du compte administratif de la Ville.

Les élus ont ensuite approuvé le budget primitif 2024 et statué sur plusieurs sujets liés à la participation de la Ville à différents évènements sportifs organisés par les associations du territoire tels que la course cycliste ZEB A PIK 971, la Course Relais « 0 MIL DEFI », ou encore la matinée d'animation intitulée « A PETIT-BOURG LA NATURE NOTRE PLUS BEAU TERRAIN DE JEU » qui aura lieu le 28 avril 2024.

Autre temps fort du Conseil Municipal, le Maire a présenté le rapport 2023 sur la situation en matière égalité Femmes/Hommes au sein de la collectivité. Grande cause nationale, la municipalité, en qualité d'employeuse, entend impulser un plan d'actions en faveur de l'égalité Femmes/Hommes.

Ce qu'il faut retenir du budget primitif de 2024...

Le budget présenté et adopté par les élus s'élève à 47 558 047,76 € dont 40 012 303,54€ en section de fonctionnement et 7 545 744, 22€, en section d'investissement.

A qui s'adresser ?

Mairie de Petit-Bourg



0590 95 38 00



0590 95 38 01



Rue Victor SCHOELCHER

97170 Petit-Bourg



communication@ville-petitbourg.fr









